



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date : 16 MARS 2021

Référence : N° 824 /SEC/DRH/2021

Page 1 sur 3

DESTINATAIRES :

- MADAME ET MONSIEUR LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX ;
- MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

DIFFUSION :

Par Affichage

Par Courier

Par Web

OBJET : Appel à candidature national.

POSTE OFFERT : Chef Département Central (Support).

DIRECTION	DESIGNATION
DACI	Dépt audit thématique
DACI	Dépt audit des systèmes d'informations
DACI	Dépt suivi des recommandations
DACI	Dépt reporting et qualité
DAJRI	Dépt Gestion des Appels d'Offres et Contrats
DAJRI	Dépt Gestion des Relations Contractuelles
DAJRI	Dépt Relations Tutelle et Institutions
DAJRI	Dépt Coopération
DC	Dépt Promotion de l'Image de l'Entreprise
DFC	Dépt Contrôle, Elaboration des Etats Financiers
DFC	Dépt Paiement de Masse ARTS Technique et Métier
DFC	Dépt Budget
DNQ	Dépt Normalisation et Promotion de la Qualité
DNQ	Dépt Assurance de la Qualité
DPCLCBCFT	Dépt Développement
DPCLCBCFT	Dépt Suivi des Sanctions Ciblées, des Individus désignés et de la lutte Contre le Financement du Terrorisme
DPCLCBCFT	Dépt de l'Archivage





EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

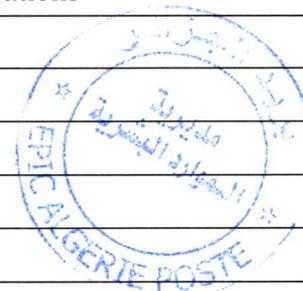
APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date : 16 MARS 2021

Référence : N° 824 /SEC/DRH/2021

Page 2 sur 3

DIRECTION	DESIGNATION
DPMG	Dépt Coordination
DPMG	Dépt Entretien et Maintenance
DPMG	Dépt Gestion du Patrimoine
DRH	Dépt Recrutement et Gestion des Carrières
DRH	Dépt Système d'Information RH
DFP	Dépt Réalisation et Valorisation de la Formation
DFP	Dépt Ingénierie et Développement Pédagogique
DFP	Dépt Gestion des Ecoles Régionales
DSIE	Dépt Prévention et de l'Information
DSIE	Dépt Etudes et des Analyses
DSIE	Dépt de la Sécurité des Installations de l'Etablissement
DSIE	Dépt de la Sécurité de l'Environnement
DSIE	Dépt de l'Organisation et Suivi des Opérations
DSIE	Dépt des Opérations du Contrôle
DSOCC	Dépt Maitrise d'Ouvrage
DSOCC	Dépt Alignement Stratégique
DIPB	Dépt Lancement des Projets
DIPB	Dépt suivi des travaux
DCM	Dépt accompagnement des services contractants
DCM	Dépt support et secrétariat
DCM	Dépt gestion des appels à la concurrence
Total	38



CONDITIONS REQUISES :

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°02), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et **dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée des pièces justificatives.**

DATE DE CLOTURE : Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de **vingt et un (21) jours ouvrables.**

 <p>EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE</p>	<p>Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale</p>	<p>ERQ/DRH/09/V1</p>
	<p>APPEL A CANDIDATURE INTERNE</p>	<p>Date : 16 MARS 2021</p>
	<p>Référence : N° 824 /SEC/DRH/2021</p>	<p>Page 3 sur 3</p>

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER ;
- Par E-mail sur la boîte **sec.csn@poste.dz**;

Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : **DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017** modifiée et complétée ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : **DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017** ;
- **Note N°1851/DGAP/SECT/2017** relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.



SIGNATURE

مديرة الطوارق البشرية
إمضاء : قادري نجاه



Direction des Ressources Humaines et de la Formation

(Annexe N°2) Conditions d'accès au poste de Chef de département Central (Support)

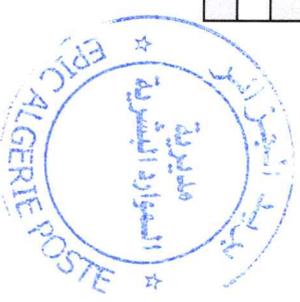
POPULATION CONCERNEE	ANC POSTE *	ANC GEN *	DIPLOME UNIVERSITAIRE **
Ingénieur d'application	5	5	Indispensable
Chargé d'études	5	5	Indispensable
Cadre comptable	5	5	Indispensable
Cadre financier	5	5	Indispensable
Chargé des assurances	5	5	Indispensable
Conseiller clientèle	5	5	Indispensable
Formateur Niveau 1	5	5	Indispensable
Délégué commercial	5	5	Indispensable
Chargé d'études principal	5	5	Indispensable
Organisateur guichet	5	5	Indispensable
Organisateur courriers	5	5	Indispensable
Architecte	4	5	Indispensable
Vérificateur	4	5	Indispensable
Juriste	4	5	Indispensable
Formateur Niveau 2	4	5	Indispensable
Ingénieur d'Etat	4	5	Indispensable
Contrôleur de gestion	4	5	Indispensable
Chargé d'études senior	4	5	Indispensable
Auditeur	4	5	Indispensable
Chef département école	4	5	Indispensable
Vérificateur principal	4	5	Indispensable
Juriste principal	4	5	Indispensable
Chef département Régional	4	5	Indispensable
Chef de département unité	4	5	Indispensable
Chef département CNCP	4	5	Indispensable
Cadre comptable supérieur	4	5	Indispensable
Ingénieur principal	3	5	Indispensable
Auditeur principal	3	5	Indispensable
Ingénieur formation	3	5	Indispensable

* L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

** Le candidat doit être titulaire:

Soit d'un diplôme universitaire (Bac+3);

Soit d'un diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT





EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

APPEL A CANDIDATURE	OBJET	
	REFERENCE	
	DATE	

POSTE POURVU <u>Mentionner avec précision le poste à pourvoir</u> <u>Ex : Chef Département Central (Support) Suivi</u> <u>des Travaux (DIPB)</u>	
--	--

NOM ET PRENOM DU POSTULANT :	Photo du postulant
N° TELEPHONE :	
E-MAIL :	
MATRICULE :	
DATE DE RECRUTEMENT :	
POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT :	
DIRECTION D'ATTACHE :	

PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :		
Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR :

Organisme	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT :

Organisme	Thème	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)	Titre /ou diplôme



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES :

SANCTION	DEGRE DE LA FAUTE	MOTIF	DATE

AVIS RESPONSABLE
HIERARCHIQUE
DIRECTE

AVIS FAVORABLE :

- A. Assiduité
- B. Compétence
- C. Initiative
- D. Intégrité

/10
/10
/10
/10

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU RESPONSABLE
HIERARCHIQUE DIRECTE :

AVIS DU DIRECTEUR

AVIS FAVORABLE :

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU DIRECTEUR :



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :

AVIS FAVORABLE :

.....
.....
.....

AVIS DEFAVORABLE :

.....
.....
.....

CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE :

Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.